

**COOPERATION ENTRE**

**L'UNION EUROPEENNE**

**ET**

**L'UNION DES COMORES**

**RAPPORT ANNUEL CONJOINT**

**2007**

## **TABLE DES MATIERES**

		<b><i>Pages</i></b>
<b>I</b>	<b>RESUME</b>	3
<b>II</b>	<b>MISE A JOUR DE LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE</b>	4-8
II.1	Mise à jour de la situation politique	4
II.2	Mise à jour de la situation économique	5
II.3	Mise à jour de la situation sociale	6
<b>III</b>	<b>EXAMEN DE LA COOPERATION PASSEE ET EN COURS</b>	8-16
III.1	Secteurs de concentration	9
III.2	Projets et programmes hors concentration	10
III.3	Utilisation des ressources destinées aux ANE	13
III.4	Utilisation de l'enveloppe B	13
III.5	Autres instruments	13
<b>IV</b>	<b>COHERENCE DES POLITIQUES</b>	16
<b>V</b>	<b>STRATEGIE CONJOINTE UE-AFRIQUE</b>	17
<b>VI</b>	<b>COORDINATION DES BAILLEURS ET HARMONISATION</b>	18
<b>VII</b>	<b>DIALOGUE DANS LE PAYS AVEC L'ON ET LES ANES</b>	19
<b>VIII</b>	<b>CONCLUSIONS</b>	20
Annexe 1	Liste des acronymes	
Annexe 2	Principaux indicateurs économiques	
Annexe 3	Indicateurs clés des OMD	
Annexe 4	Le 9eme FED à la clôture de l'année 2007	
Annexe 5	La concentration par secteur des ressources engagées sur le 9eme FED	
Annexe 6	Les projets régionaux	
Annexe 7	Les projets de la BEI	
Annexe 8	L'utilisation de l'appui budgétaire pour le paiement des arrières de salaires	

Annexe 10	Les prévisions budgétaires pour 2008
Annexe 11	Engagements programmés du FED pour 2008 – 2009
Annexe 12	Le questionnaire de l'EAMR

## I. RESUME

Malgré la mise en place depuis 2004 des institutions issue de la nouvelle Constitution, les Comores n'ont pas, en 2007 retrouvé leur stabilité politique. Le conflit de compétences qui divise les Iles autonomes et l'Union n'est pas résolu et 2007 a été marqué par une nouvelle aventure séparatiste à Anjouan. A la suite de l'organisation par le Président anjouanais de sa réélection lors d'un scrutin qui n'a pas été reconnu par l'Etat ni par la communauté internationale, la rupture a été consommée et ne pourrait trouver une solution que dans la perspective d'une intervention armée.

L'activité économique en 2007 dominée par le commerce a été sérieusement affectée par le séparatisme anjouanais, et les performances enregistrées au cours de cette année ont été faibles. Le taux de croissance est en baisse par rapport à 2006 (0,8%<sup>1</sup> contre 1,25%) et l'inflation s'établirait à 3,2% en 2007 contre 3,4%. Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de surveillance avec les institutions financières de Bretton Woods, le gouvernement comorien, s'efforce d'adopter une politique efficace de gestion de la dette extérieure. Il a de ce fait, entamé une série de négociations avec ses principaux créditeurs pour se doter d'un plan de rééchelonnement de la dette extérieure. Les négociations avec la BAD ont abouti à un apurement à hauteur de 60% de la dette comorienne, le reste étant à payer par le biais des contributions de plusieurs pays et institutions amis du pays. Un financement européen pour le remboursement de la dette envers la Banque Européenne de l'Investissement (BEI) est approuvé.

L'adoption d'une telle politique est fondamentale pour la conclusion et la signature d'une FRPC en faveur des Comores.

Le pays poursuit son processus d'intégration régionale et a signé avec l'UE un Accord de Partenariat Economique (APE) intérimaire fin 2007 au sein de la région Afrique Orientale et Australe (AfOA).

---

<sup>1</sup> : Données provisoires selon les estimations du service des comptes nationaux, Direction Nationale de la Statistique.

Au niveau social la situation du pays n'a pas beaucoup évolué entre 2006 et 2007. Selon le dernier rapport national sur l'avancement des Objectifs du Millénaire<sup>2</sup>, seuls deux sur huit des OMDs seront probablement atteints par l'Union des Comores à l'horizon 2015, et ce à condition d'entreprendre des mesures fortes pour maintenir la tendance actuelle: il s'agit de l'objectif visant à *"assurer une éducation primaire pour tous"*, et celui visant à *"réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans"*. Au niveau environnemental, les Comores sont confrontés à la dégradation rapide des écosystèmes et à la nécessité de mieux gérer les ressources naturelles. Des stratégies nationales et une législation dans le secteur de l'environnement ont été élaborées, mais les capacités des départements ministériels restent limitées pour leur mise en œuvre

Suite à la décision adoptant les conclusions de la revue de fin de parcours de 2006, la stratégie du pays dans le cadre du Document de Stratégie Pays et du Programme Indicatif National 2002-2007 est maintenue. Cette décision permet cependant d'inclure dans l'enveloppe A, les transferts des FED antérieurs jusqu'au 31.12.2005, ramenant ainsi l'enveloppe à €30.921.520 ainsi que le montant cumulé des dégagements réalisés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2006 jusqu'à un plafond de €1.087.025. Pour ce qui est de l'enveloppe B, le montant de €520.000 non engagé est déduit de cette enveloppe et transféré à la réserve pour le développement à long terme. Un montant de 380.000€ est ainsi disponible sous l'enveloppe B.

Durant l'année, la mise en œuvre des projets s'est poursuivie, basée sur un dialogue continu avec l'ON, par le biais de la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National (CAON). La consultation avec les Acteurs Non Etatiques (ANEs) a été matérialisée dans le cadre du processus de programmation du 10<sup>ème</sup> FED tandis que la coordination entre les bailleurs s'améliore autour notamment du Commissariat général au Plan.

## **II. MISE A JOUR DE LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE**

### **II.1 Mise à jour de la situation politique**

Depuis 2006, les Comores font face à une aggravation de la crise politique du fait de la persistance du conflit sur le transfert des compétences et d'une résurgence du séparatisme anjouanais. Malgré la promulgation des lois fixant la répartition des compétences entre les Iles autonomes et l'Union, le comité sur la mise en œuvre de ces lois n'a pas repris ses travaux du fait de dissensions importantes notamment en ce qui concerne la loi sur les forces de sécurité intérieure. La préparation et la tenue des élections présidentielles des îles en juin 2007 ont exacerbé les différends entre l'Union et Anjouan et ont donné lieu à de nombreux incidents. Les difficultés rencontrées dans la mise en place à Anjouan du mécanisme de sécurisation de l'élection assurée notamment par l'Union Africaine a conduit le Chef de l'Etat à repousser par décret la date des élections dans l'île d'une semaine. Les élections se sont déroulées le 10 juin à Mohéli et à la Grande Comore où respectivement Monsieur Mohamed Ali Said et Monsieur Mohamed Abdoulohabi ont été élus. Malgré le report de l'élection à Anjouan, les autorités de l'île ont néanmoins décidé de tenir l'élection sans supervision nationale ou internationale le jour initialement prévu. Le Colonel Bacar s'est déclaré vainqueur, avec une majorité conséquente à l'issue d'un scrutin reconnu ni par l'Union ni par la Communauté internationale. Le Gouvernement anjouanais a été déclaré illégal mais s'est maintenu au pouvoir depuis, malgré les tentatives concertées d'organiser de nouvelles élections libres, régulières et transparentes sur l'île. Des cas ont été rapportés par la presse et des ONG de violation des droits de l'homme à Anjouan y compris des violences à l'encontre

---

<sup>2</sup> Objectifs du Millénaire pour le développement, Rapport National 2005, Union des Comores/PNUD

de la population civile. Dès Juin 2007, le Comité ministériel des pays de la région sur les Comores s'est réuni en Afrique du Sud et a rejeté les résultats de l'« élection » anjouanaise en appelant la communauté internationale à faire de même. L'Union Africaine a appelé à l'organisation de nouvelles élections mais n'a pu obtenir gain de cause dans les mois qui ont suivi, et ce malgré la mise en place de sanctions à l'égard d'Anjouan à partir d'octobre 2007.

Compte tenu de cette crise politique qui perdure et du refus du Président Bacar d'obtempérer ainsi que de l'échec des différentes tentatives de médiation internationale, le Président Sambi a publiquement annoncé sa décision de restaurer l'ordre par la force avec l'appui de l'Union Africaine<sup>3</sup>.

Malgré un contexte peu propice au développement sociopolitique du pays, certains progrès ont été enregistrés sur le plan de la gouvernance. La nouvelle équipe gouvernementale a fait entre autres de la justice et l'Etat de droit l'une de ses priorités avec une volonté affichée de contribuer à la maîtrise de la corruption qui gangrène l'administration comorienne. On a noté également la poursuite de la réforme administrative<sup>4</sup> ainsi que la révision de certaines lois nationales afin de les mettre en conformité avec les conventions des Nations Unies et de l'Union Africaine relatives aux droits de l'Homme<sup>5</sup>.

## **II.2 Mise à jour de la situation économique**

L'environnement socioéconomique qui a prévalu aux Comores en 2007, n'était pas très favorable à une expansion de l'activité économique. L'économie nationale dominée par le commerce a été sérieusement affectée par le séparatisme anjouanais, l'île abritant le principal port de l'Union des Comores. Des faibles performances ont été enregistrées au cours de cette année se traduisant par un taux de croissance en baisse par rapport à 2006 (0,8%<sup>6</sup> contre 1,25%) et une légère baisse des prix des produits de consommation suite à une assez bonne récolte des produits vivriers. Le taux d'inflation s'établirait ainsi à 3,2% en 2007 contre 3,4% en 2006 bien que les coûts des produits importés restent très élevés. La récession de l'activité économique en 2007 se justifie également par la crise prolongée qu'a connue le secteur du bâtiment suite à une pénurie du ciment sur le marché local et à la hausse du prix du fer. Au terme des spéculations sur ce produit de base, on note une forte augmentation du prix qui est passé de 85 000 kmf (175 €) la tonne en 2006 à plus de 100 000 kmf (200 €).

Sans aucun doute, la crise au niveau du secteur du bâtiment s'est répercutée dans les autres secteurs économiques suscitant au passage un faible emploi de la main d'œuvre et une baisse du pouvoir d'achat des ménages. Le paiement plus ou moins régulier des salaires des agents de l'Etat n'a pas su combler entièrement le manque à gagner de la classe ouvrière, victime de la pénurie du ciment, pour redynamiser le rythme des échanges économiques. Il en découle une faible progression du produit intérieur brut à prix constants qui s'accompagne de déséquilibres financiers importants contrairement aux prévisions de la loi de Finances initiale qui prévoyait des résultats satisfaisants.

Au niveau des finances publiques, un écart de près de 16 mio€ a été constaté entre les recettes prévues par la Loi de Finances 2007 et les recettes effectivement enregistrées, soit une baisse de plus de 19%. Les dépenses courantes ont connu également une compression de près de

---

<sup>3</sup> Par ex avec l'organisation en janvier d'un concours d'entrée à l'école de la magistrature de Madagascar et débarquement a eu lieu les 25 et 26 mars 2008

<sup>4</sup> le débarquement a eu lieu les 25 et 26 mars 2008

<sup>5</sup> A ce titre, la loi concernant la mise en place de la Commission Nationale des Droits Humains a été adoptée à l'Assemblée Nationale et sa promulgation est attendue au courant du premier trimestre de 2008.

<sup>6</sup> : Données provisoires selon les estimations du service des comptes nationaux, Direction Nationale de la Statistique.

9,3% des prévisions budgétaires, ce qui ramène le déficit du solde primaire à environ 8.2 mio€ au lieu d'une prévision excédentaire de plus de plus de 3 mio €. La contre performance dans le recouvrement des recettes de l'Etat traduit l'absence d'une politique fiscale rigoureuse et efficace.

Par ailleurs, l'Etat a consacré plus de 1,2 mio € pour le paiement d'intérêts de la dette extérieure (multilatérale et bilatérale), appuyant ainsi la volonté du gouvernement comorien d'honorer ses engagements vis – à – vis de ses bailleurs en liaison avec la mise en œuvre du programme de surveillance conclu avec le FMI et Banque Mondiale. La dette extérieure de l'Union des Comores incluant les arriérés est passée de 275 millions de dollars US en 2006 à 263,1 millions de dollars US en 2007, soit une baisse de près de 4,3% en une année. Le service de la dette extérieure représentait plus de 18% des exportations des biens et services et environ 13,5% des recettes budgétaires totales.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de surveillance avec les institutions financières de Bretton Woods, le gouvernement comorien s'efforce d'adopter une politique efficace de gestion de la dette extérieure. La BAD a apuré la dette envers les Comores à hauteur de 60%. De même, un document de projet a été soumis à l'approbation de la Commission Européenne en vue d'un financement pour le remboursement de la dette comorienne envers la Banque Européenne de l'Investissement (BEI). L'adoption d'une telle politique est fondamentale pour la conclusion et la signature d'une FRPC en faveur des Comores. Pour ce qui concerne la dette intérieure, la situation demeure plus problématique. Malgré les efforts consentis par les nouvelles autorités comoriennes pour stabiliser les dépenses notamment relatives aux traitements et salaires, il n'existe pas encore un plan d'apurement de la dette intérieure.

Des mesures d'assainissement de la gestion des finances publiques ont déjà été initiées dans les services concernés notamment la réforme de la nomenclature budgétaire qui concerne toutes les dépenses du budget général et des budgets annexes, les recettes et les comptes spéciaux du trésor. D'autres réformes ont été amorcées visant l'augmentation des recettes de l'État à travers l'harmonisation et la transparence du système douanier et fiscal.

Dans l'ensemble, la valeur des exportations du pays a connu un bond d'environ 75% s'élevant à 14,7 mio € en 2007 contre 9,7 mio € en 2006 La conjoncture a été très favorable en 2007 pour le girofle qui constitue aujourd'hui le principal produit d'exportation générateur de revenus, représentant ainsi près de 80% des recettes totales. Profitant d'une embellie sur le marché mondial, les quantités de girofle exportées ont rapporté 11,6 mio € contre 5,4 mio € en 2006. Le secteur de la vanille reste en crise avec la poursuite de la mévente enregistrée depuis 2005. Le volume exporté reste pratiquement le même qu'en 2006 autour de 60 tonnes pour une valeur totale de 1,6 mio €. Par ailleurs, la valeur des importations a encore progressé de 7% passant de 91,8 mio € en 2006 à 98,0 mio € en 2007. Malgré la baisse des quantités importées du ciment et du riz ordinaire, la flambée des prix des produits pétroliers sur le marché mondial a eu un impact significatif sur la valeur totale des importations. Le déficit commercial devrait se stabiliser autour de 83,3 mio € en 2007 le taux de couverture des importations par les exportations devrait s'améliorer passant de 9% en 2006 à 15% en 2007.

Le gouvernement entend continuer ses efforts visant à simplifier et à réduire davantage les droits d'importation dans le contexte de l'adhésion des Comores à la zone de libre échange régionale (COMESA)<sup>7</sup>. Des mesures d'accompagnement ont été initiées notamment la

---

<sup>7</sup> Une étude-diagnostic sur l'intégration commerciale devrait être effectuée dans le cadre de l'Initiative de cadre intégré, afin d'évaluer la compétitivité générale de l'économie nationale, identifier les secteurs dotés d'un plus grand potentiel d'exportation et souligner les obstacles au développement du commerce.

transformation en impôts intérieurs indirects des droits de douane spécifiques sur certains produits d'importation. Dans le cadre des négociations entamées depuis février 2004 pour un Accord de Partenariat Economique (APE) avec l'U.E au sein de la région Afrique Australe et Orientale avec 15 autres pays, les autorités comoriennes ont signé un APE intérimaire fin 2007. Il prévoit une libéralisation de 21,5% en 2012 et 80,6% d'ici 2022. L'accord exclut les produits d'origine animale et les poissons, les boissons, les produits chimiques et les véhicules.

### **II.3 Mise à jour de la situation de pauvreté et la situation sociale**

La situation sociale du pays n'a pas beaucoup évolué entre 2006 et 2007. Les pénuries de ciment ont eu des impacts négatifs sur le secteur du bâtiment, ce qui a résulté en moins d'opportunités d'emplois et par conséquent en une baisse du pouvoir d'achat des ménages. Par ailleurs, le système éducatif n'est pas encore stabilisé et la santé des populations demeure sous la menace des épidémies à répétition ainsi que le choléra et les pandémies du Paludisme et du SIDA dont la progression n'est encore bien maîtrisée. Les statistiques concernant les OMD n'ont pas été actualisées depuis le rapport 2005 compte tenu des faiblesses pour la structuration du dispositif de collecte, de stockage, de gestion et d'analyse de l'information statistique.

#### Le secteur de la santé

Les politiques et plans nationaux élaborés dans le secteur de la santé n'ont pas encore connu le succès attendu. La prestation de soins de santé souffre de dysfonctionnements majeurs. L'accessibilité à une formation sanitaire dans un rayon de 5 kilomètres dépasse très faiblement 60% et la fréquentation de structures de santé est seulement de 10,25%. Les effectifs des personnels de santé ont connu une augmentation encourageante avec la reprise depuis 2003 de la formation des infirmiers d'Etat et des sages –femmes. Mais, le personnel médical (hautement qualifié) apparaît très insuffisant plus particulièrement dans le secteur public. En effet, une partie importante des cadres est formée à l'étranger et nombreux sont ceux qui ne reviennent pas aux Comores. La réduction du budget national alloué à la santé et la faible motivation du personnel médical et paramédical, sont autant des raisons qui concourent à la mauvaise prestation des services de santé.

Le paludisme continue à sévir à l'état endémique surtout au sein des sous populations les plus vulnérables constituées des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes. Le moyen de protection le plus efficace contre cette maladie reste la moustiquaire imprégnée mais son utilisation demeure assez faible (37% en 2004) malgré son prix très abordable. On enregistre néanmoins des résultats significatifs dans le traitement de la maladie notamment chez les enfants<sup>8</sup>. Un projet d'éradication du paludisme aux Comores vient d'être lancé en 2007 avec l'appui de médecins chinois. La première expérience menée dans l'île de Mohéli serait aujourd'hui en sa seconde phase de généralisation<sup>9</sup>

D'autres maladies comme la tuberculose, la lèpre, le tétanos néonatal, la filariose et la poliomyélite affectent essentiellement les pauvres. Des programmes sont en cours pour lutter contre toutes ces maladies et les éradiquer, mais des actions comme le dépistage précoce et le traitement de la lèpre et de la tuberculose doivent être renforcées<sup>10</sup>.

---

<sup>8</sup> Notamment grâce à l'utilisation de la molécule « Artesunate + Lumefantrine (coartem) » mise en vente depuis 2006 en remplacement de la chloroquine à laquelle les parasites paludéens sont devenus résistants

<sup>9</sup> Et même s'il semble très tôt pour conclure à la réussite de cette expérience, les fréquentions hospitalières à Fomboni, laissent croire à une baisse sensible des cas de paludisme dans l'île, ces derniers mois.

<sup>10</sup> La stratégie d'intervention de l'OMS aux Comores dans le cadre du programme 2005 – 2009 vise entre autre l'obtention d'un consensus sur la politique nationale de santé et les outils de sa mise œuvre plus précisément la proposition d'un paquet minimum d'activités adapté à chaque niveau du système de santé. Il en est de même

Le taux de prévalence du VIH/SIDA est faible dans le pays (0.12 %) selon l'étude de séroprévalence menée en 2003. Mais le défi majeur est de maintenir la prévalence actuelle du VIH en renforçant les mesures de prévention et d'accroître la collaboration entre les autorités, les ONG et les partenaires internationaux, car d'après les projections de l'OMS sur l'évolution du VIH aux Comores et en l'absence d'une inversion des tendances, le taux d'accroissement annuel moyen du nombre de personnes infectées par le VIH pourrait atteindre 31,2% en 2018.

#### Le secteur Education

Avec un Taux Net de Scolarisation au primaire 73% en 2007, le système éducatif comorien présente d'énormes potentialités mais également des défis majeurs à relever pour être au rendez-vous de la scolarisation universelle en 2015. Ce système souffre encore d'une insuffisance de structures d'accueil (les écoles opèrent par un système de double vacation), d'un manque de matériel pédagogique, une mauvaise répartition d'enseignants et encadreurs pédagogiques suffisamment formés, et de la persistance d'une gestion souvent déficiente et peu efficace<sup>11</sup>.

Dans le secondaire du premier cycle (collège), le taux net de scolarisation s'élève à 18% à raison de 22,3% à Anjouan, 15,3% à Mohéli et 14,6% en Grande Comore. L'ordre de ces résultats peut être contrasté par les taux net d'admission dans ce cycle qui crédite l'île de la Grande Comore de 25,8% contre 5,5% à Anjouan et 2,6% à Mohéli. Au vu de ces écarts entre les taux d'admission et de scolarisation, il ressort une image de la qualité de l'enseignement et le degré de sérieux du mécanisme de promotion des enfants scolarisés. En outre, les taux de survie sont de l'ordre de 35,1%, 12,9% et 3,7% respectivement jusqu'en 6<sup>ème</sup> (première année du premier cycle du secondaire), en seconde et en terminale. Autrement dit, dans les conditions actuelles du système éducatif comorien, sur 1000 enfants inscrits au CP1, 37 seulement pourraient espérer atteindre la terminale. Ce qui se traduit par une très forte déperdition scolaire dans un pays où la formation technique et professionnelle est très peu développée.

Le projet PASEC financé sous le 9<sup>ème</sup> FED poursuit entre autres objectifs la création de l'école dite de la deuxième chance à l'endroit et au profit des jeunes déscolarisés<sup>12</sup>. L'égalité de genre est garantie par la Constitution et le pays a adhéré à la Plateforme de Beijing et au programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD); par ailleurs, la convention CEDEF<sup>13</sup> a été adoptée par le Parlement en 1994. Pourtant, la femme comorienne est toujours sous représentée à tous les niveaux de la gestion publique, administrative et économique et a un accès moindre que les hommes aux ressources économiques et financières. Dans ce contexte, *un Document de Politique Nationale pour la Promotion de l'Egalité et de l'Equité du Genre*, dont la validation technique a été réalisée en fin 2006, est en cours d'adoption au niveau politique.

---

pour l'actualisation de la liste des médicaments essentiels en ligne droite à l'amélioration du plateau technique. Des actions seront menées pour la promotion des mutuelles de santé et des mécanismes de prise en charge des groupes vulnérables.

<sup>11</sup> Une opération de contrôle physique des salariés du secteur de l'éducation a été réalisée en 2007 comme préalable au paiement de la première tranche de l'appui budgétaire exceptionnel accordé par l'Union Européenne aux Comores. Elle a permis d'identifier le personnel effectivement en poste et certains agents qualifiés de « fantômes » pour aboutir in fine à un apurement des agents de l'Etat

<sup>12</sup> Une étude - diagnostic sur la formation technique et professionnelle a été commandité le PASEC afin d'évaluer les potentialités et les défis à relever en la matière en vue de mieux orienter l'action du projet et tant d'autres interventions en cours de négociation.

<sup>13</sup> Convention sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Egard des Femmes.



Par ailleurs d'autres mesures sont déjà initiées à travers notamment l'appui de l'UNICEF dans le domaine de l'éducation en vue d'éliminer les disparités de sexe dans l'admission et la rétention des enfants à l'école. Outre l'amélioration des conditions de santé et d'hygiène dans les écoles et suite au mouvement comorien pour l'éducation des filles lancé en 2005, qui a vu la suppression des frais d'inscription pour tous les enfants, filles et garçons, à la Grande-Comore et à Mohéli, et pour les filles seulement à Anjouan, des progrès ont été observés en terme d'accès équitable à l'école. En conséquence, les écarts de scolarisation entre les filles et les garçons ont considérablement diminué, passant de 13 points à 4 points entre 2003 et 2006.

### III. EXAMEN DE LA COOPERATION PASSEE ET EN COURS

Suite à la décision adoptant les conclusions de la revue de fin de parcours de 2006, la stratégie du pays dans le cadre du Document de Stratégie Pays et du Programme Indicatif National 2002-2007 est maintenue. Cette décision permet cependant d'inclure dans l'enveloppe A, les transferts des FED antérieurs jusqu'au 31.12.2005, ramenant ainsi l'enveloppe à €30.921.520 ainsi que le montant cumulé des dégagevements réalisés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2006 jusqu'à un plafond de €1.087.025. Pour ce qui est de l'enveloppe B, le montant de €520.000 non engagé sera déduit de cette enveloppe et transféré à la réserve pour le développement à long terme. Un montant de 380.000€ est ainsi disponible sous l'enveloppe B.

Les reliquats de l'enveloppe A sont utilisés comme suit:

Extension de la CA-ON	468.316€
Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National Phase II	2.600.000€
Augmentation du plafond du PASEC	465.000€
Contentieux COLAS	1.650.000€
Elections Présidentielles 2006	550.000€

L'évaluation de la stratégie de la CE aux Comores (de 1995 à 2005) réalisée en 2006 a démontré la pertinence de l'action de la CE et l'adéquation des documents de programmation aux besoins du pays. Par ailleurs, les conclusions de cette évaluation ont révélé i) la nécessité d'assurer la continuité dans l'intervention de la CE, qui permettrait d'effectuer une gestion par résultats des projets et programmes, ii) le renforcement des capacités des acteurs du développement, en particulier des Acteurs Non Etatiques qui doivent être davantage impliqués dans le cycle de gestion de projet, iii) la prise en compte de la question du genre, iv) la nécessité de mettre en place des conditions attractives pour l'expertise internationale au vu de la situation socioéconomique du pays, et v) la nécessité de commencer la préparation des projets (propositions de financement) au plus tôt et d'envisager une mise en œuvre des projets (signature des contrats) sur une période plus longue pour certains projets, afin d'éviter les retards encourus lors de l'instruction des projets du 9<sup>ème</sup> FED et pallier aux retards potentiels dans la mise en œuvre des projets.

L'ensemble de ces recommandations ont été prises en compte dans l'élaboration du Document de Stratégie Pays et du Programme Indicatif National pour la période 2008-2013.

#### III.1. Secteurs de concentration

##### 9<sup>ème</sup> FED – Programme d'Appui au Secteur Education (PASEC)

Le Programme d'Appui au Secteur Education aux Comores est un programme complexe d'une durée de 4 ans environ qui a pour objectif global de *contribuer au développement du capital*

*humain à travers l'éducation afin de réduire la pauvreté. Son objectif spécifique est d'améliorer l'accès et la qualité des services éducatifs - afin qu'ils soient adaptés aux besoins socio-économiques du pays - à travers l'appui sectoriel du gouvernement. D'un montant initial de 16 mio€, le plafond du programme a été augmenté avec des reliquats du 9<sup>ème</sup> FED de 465.000€. Le budget ainsi augmenté a été réalloué pour un Appui Budgétaire exceptionnel au secteur pour le paiement de l'équivalent de quatre mois d'arriérés de salaires accumulés pendant l'année, le paiement régulier des salaires étant l'une des hypothèses nécessaires à la réalisation de l'objectif spécifique du Programme.*

L'approche proposée par le PASEC est une approche systémique qui, par conséquent, englobe la totalité du secteur de l'éducation et touche les différents aspects de chaque sous secteur (infrastructures et mobilier ; équipements pédagogiques et didactiques ; formation des personnels pédagogiques, administratifs et communautaires ; appui institutionnel). Dans ce contexte, les activités du programme sont multiples et consistent à :

Le projet, dont le DP2 est très ambitieux, a été freiné par l'absence d'une Assistance technique permanente, le contrat cadre bénéficiaire, étant arrivé à terme en mai 2007 et l'appel d'offre pour l'AT long terme s'étant avéré infructueux suite à des irrégularités constatées au sein du comité d'évaluation. Un nouveau contrat cadre est prévu pour une AT court terme est prévu afin d'appuyer le PASEC en attendant la conclusion du contrat d'AT Long terme prévu mi 2008.

En 2007, le PASEC a procédé successivement à la clôture du DP1 et l'adoption et la mise en œuvre du DP2.

#### a) Progrès réalisés dans les activités

- Le paiement en fin de DP1 de la première tranche de l'appui budgétaire sur les salaires des agents du secteur de l'éducation. L'audit effectué a conclu au bon déroulement de cette opération. Le paiement de la seconde tranche est actuellement en cours d'analyse.
- La réalisation d'importants chantiers en formation et en appui institutionnel dont la révision des programmes du secondaire, un diagnostic participatif et institutionnel en vue de la réforme des ministères de l'Education aussi bien nationale que des îles autonomes, la première phase de la formation des formateurs pour le plan de recyclage en français des enseignants du primaire et l'installation d'un VSAT à l'IUT dans le cadre du PFDI et de la formation à distance. A travers une Convention de Contribution avec l'UNICEF le projet appuie la réforme des curricula de l'enseignement primaire (Approche par les compétences ou APC) et les nouveaux curricula élaborées ont fait l'objet d'une généralisation partielle pour les CP1 et CP2.
- Le lancement des activités de réhabilitation et de construction des infrastructures scolaires.
- Le renforcement de la coordination inter-ministérielle (Education de l'Union et des îles) pour la mise en œuvre d'une politique commune de l'éducation incluant notamment la planification, la gestion des ressources humaines et la mise en place de nouveaux curricula de formation initiale et continue.
- Le renforcement de la coordination entre les différents partenaires au développement qui appuient le secteur éducatif aussi bien dans le domaine de la formation que des infrastructures (notamment réunions mensuelles regroupant le PASEC, l'UNICEF et la Croix Rouge Française / Croissant Rouge Comorien).
- Elaboration d'une étude PEFA: liée au versement de la seconde tranche d'appui budgétaire, cette évaluation de la gestion des finances a été effectuée en septembre 2007.

## **III.2. Projets et programmes hors concentration**

### **8<sup>ème</sup> FED**

#### **PPMR**

Le PPMR, Programme Pluriannuel de Microréalisations, est un projet de 4.500.000 euros qui a démarré à la fin 2001. Il visait à améliorer les conditions de vie de la plupart des Comoriens en permettant aux localités isolées d'avoir accès à l'eau potable et à l'éducation par le biais de la construction de systèmes d'approvisionnement et d'adduction d'eau ainsi que des écoles. Le PPMR s'est achevé en mai 2006 avec un dernier DP 4. Les discussions menées au cours de deux dernières années entre les services de l'ON et les autorités et personnes ressources de ces deux îles ont abouti au versement de ces contributions communautaires des deux projets qui retardaient la clôture du PPMR. La remise officielle des travaux réalisés a eu lieu au courant du premier trimestre de l'année 2007.

En termes de bilan, le projet a entrepris 52 Microréalisations, comprenant 79 sous-projets. Il s'agissait principalement de la construction ou de la réhabilitation d'infrastructures publiques, telles que des écoles primaires, des systèmes de captage et d'assainissement de l'eau, et de quelques bâtiments d'intérêt sanitaire et social. Il faut aussi compter des projets touchant aux infrastructures touristiques dans le domaine des activités génératrices de revenus.

L'évaluation finale entreprise sur le projet en 2006 souligne que, par rapport à l'impacte du programme, il faut différencier entre les projets à vocation 'éducative' et ceux qui impliquaient l'utilisation des équipements techniques (comme par exemple pour le captage d'eau ou pour des activités génératrices de revenus).

En effet, vu le dynamisme du Ministère de l'Education et de part sa forte présence au niveau local, les communautés bénéficiaires ont été mieux 'accompagnés' dans la mise en œuvre et le fonctionnement des projets, leur donnant ainsi une meilleure chance de pérennisation.

En revanche, les autres projets qui exigeaient la maîtrise de nombreuses compétences spécifiques ont connu certaines difficultés de part la faible capacité des bénéficiaires. Les communautés les plus démunies n'ont en effet pas les capacités requises pour faire fonctionner et entretenir ces équipements complexes.

Les leçons retenues de ce Programme qui pourront servir lors de la formulation d'activités de ce genre dans d'autres projets tels que le PCD sont:

- L'intérêt - comme en témoigne la volonté des bénéficiaires à contribuer aux coûts des travaux - que portent les communautés sur les projets de microréalisations qui sont considérées comme pouvant répondre aux nécessités basiques de la population rurale
- La nécessité d'assurer un accompagnement sur une période suffisamment longue pour permettre le transfert de connaissance et de capacités requis pour une meilleure appropriation des projets par les communautés bénéficiaires.

#### **CA-ON**

Le seul projet encore actif en 2007, dans le cadre du secteur de concentration du 8<sup>ème</sup> FED est la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National. A l'origine, le projet CA-ON est un projet d'un montant de 1.684.449 € prélevés sur les ressources du 8<sup>ème</sup> FED dont la date limite d'exécution est fixée au 30 septembre 2006. En 2006, la convention de financement a fait l'objet d'un avenant qui a prolongé la durée du projet jusqu'au 30 septembre 2007 et augmenté le plafond de l'ordre de 468.315,07 euros, prélevés sur les ressources du 9<sup>e</sup> FED.

Le projet inclut deux objectifs globaux, à savoir i) l'amélioration des capacités institutionnelles de l'Administration comorienne, dans la gestion, la planification et la mise en

œuvre des programmes de développement et ii) l'amélioration du cadre de coopération entre l'Union des Comores et ses partenaires au développement. L'objectif spécifique est de "Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des cadres comoriens, notamment ceux travaillant dans les services de l'Ordonnateur National, à préparer et administrer des projets de développement financés par l'aide de l'Union Européenne".

Au terme du devis – programme n°3, en fin septembre 2007, on a noté les principales réalisations suivantes :

- Le DSP – PIN 10<sup>ème</sup> FED est finalisé avec un budget qui est passé de 36 mio € initialement à 45 mio €, suite à l'octroi d'une tranche incitative de 9 mio €, sur la base de la qualité et de la pertinence des engagements pris par le gouvernement comorien en matière de bonne gouvernance.
- Une étude diagnostic a été effectuée dans le domaine de la bonne gouvernance par une expertise locale.
- Une mission conjointe 'Réseau routier urbain et Assainissement des centres urbains' a produit des avant – projets sommaires qui serviront à l'élaboration de la politique sectorielle sur les infrastructures de transport et éventuellement à la rédaction d'une fiche d'identification de projet dans ce secteur.
- Des séances de formation ont été organisées pour les personnels de projets et les ministères techniques sur les thèmes « gestion des cycles de projet et suivi – évaluation » ainsi que « les procédures FED de passation des marchés
- Un manuel de gestion de la CA-ON a été rédigé par l'ATI
- Un cadre formel de concertation et de collaboration entre le cabinet de l'ON et la CA-ON a été mis en place.

Un site Internet [www.cellulefed.km](http://www.cellulefed.km) est créé et est répertorié dans les moteurs de recherche facilitant ainsi l'accès à l'information sur l'ensemble des projets FED.

## **9<sup>ème</sup> FED**

### **Programme de Coopération Décentralisée**

Les projets du secteur hors concentration retenus dans le PIN 9<sup>ème</sup> FED sont la Coopération Décentralisée et la CA-ON phase II. 20% de l'enveloppe A du PIN, soit 4 millions €, sont ainsi destinés à un Programme de Coopération Décentralisée (PCD) auxquels s'ajoutent 6,25 millions € issus de reliquats des FED antérieurs. Ce programme vise à accompagner et à promouvoir le processus de décentralisation politique ainsi que l'émergence d'acteurs locaux responsables et actifs, à savoir les autorités locales mais également les acteurs non étatiques.

Malgré quelques difficultés constatées au niveau de la gestion même du projet et qui se sont illustrées par la démission du régisseur, d'importants progrès ont été enregistrés et portent notamment sur :

- La réalisation d'une étude de mise en réseau des Assemblées des îles autonomes. Les travaux prévus au niveau de ces assemblées ont été retardés suite au changement du site de l'assemblée de Mohéli.
- L'organisation de plusieurs séances d'information et de formation des ANEs sur l'élaboration et la gestion des microprojets en vue de leur participation aux appels à proposition ;
- Le lancement des premiers appels à proposition qui ont connu un grand succès. Toutefois, même si le nombre des répondants était largement satisfaisant (plus de 200 propositions reçues), la qualité des documents de projet fournis souffrait de plusieurs incorrections. Le processus de sélection des meilleurs dossiers achevé, le rapport

d'évaluation pour attribution des marchés est en cours d'approbation à la DCE à Maurice.

- La poursuite des négociations et des concertations entre les autorités et les communautés locales afin d'obtenir un site à aménager pour une gestion pérenne des ordures ménagères.

### **CAON Phase II – Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National**

La CA-ON Phase II dont l'objectif est de contribuer à améliorer la pertinence, l'efficacité, et l'efficacité de l'aide extérieure et notamment l'aide communautaire pour le développement durable de l'Union des Comores fait suite à la CA-ON Phase I. La convention de financement de ce projet signé en septembre 2007, le devis – programme de démarrage est entré en vigueur fin octobre 2007 pour une durée de 4 mois et demi.

Les activités ci – dessous ont été effectuées.

- Finalisation en décembre 2007, des termes de référence pour la mobilisation des experts internationaux en charge de l'élaboration de l'étude préalable à la politique sectorielle pour les transports ;
- Equipement du centre de documentation et d'archivage du Commissariat Général au Plan dans le cadre du renforcement des capacités de cette institution
- Appui aux différents projets notamment dans la mobilisation de l'assistance technique du PASEC, la préparation du DP 5 du GIE la Maison des Epices entrant dans le cadre du COM 99.
- Communication sur les activités des projets financés sur ressources de l'UE à travers l'achat des pages d'information dans l'agenda officiel des Comores et dans l'agenda de l'histoire des Comores avec une couverture personnalisée pour ce dernier.

### **Contentieux COLAS**

Sur les reliquats du 9<sup>ème</sup> FED, il est aussi prévu de financer le règlement du contentieux COLAS. Suite à un accord intervenu entre l'ON et COLAS sur un montant de 1.623.037 €, une convention de financement pour le paiement du contentieux COLAS a été signée en septembre 2006. Le paiement a été effectué et le projet clôturé.

### **III.3. Utilisation des ressources destinées aux acteurs non étatiques (ANE)**

Les ressources destinées aux ANE sont gérées dans le cadre du Programme de coopération décentralisée 9<sup>ème</sup> FED ainsi qu'à travers les lignes budgétaires spécifiques comme la facilité Eau dont les Comores a bénéficié d'un financement pour assurer l'adduction d'eau dans la région de Oichili. D'autres appuis ponctuels sont accordés dans le cadre des sponsors par la CA-ON de certaines actions relevant des dimensions transversales de la coopération avec l'UE.

### **III.4. Utilisation de l'enveloppe B**

Après la décision sur les conclusions de la Revue à Fin de Parcours, il restait 380.000€ sur l'enveloppe B. Les fonds de l'enveloppe B ont été mobilisés pour appuyer la transition politique à travers un fonds Fiduciaire, à deux reprises (0,5 et 0,6 mio€) pour des interventions d'urgence d'ECHO suite aux éruptions du volcan Karthala ainsi que pour réhabiliter les infrastructures endommagées par les intempéries dans le cadre du projet Réhabilitation des infrastructures d'un montant de 3,1 millions €. Le bureau d'études ayant été mobilisé en octobre 2006, le Dossier d'Appel d'Offres a été complété en juin 2007. Cependant le dossier contenait plusieurs manquements au niveau technique d'où la nécessité

d'entreprendre des études plus avancées afin d'assurer la durabilité des ouvrages à mettre en œuvre. Par ailleurs, la conception des ouvrages ne peut pas être confiée aux entreprises qui ont généralement une faible capacité technique aux Comores. Un contrat via les procédures négociées a été signé avec Infraconsult au delà de son contrat initial. Le démarrage de cette étude est prévu en mars 2008. En vue des problèmes techniques et politiques qui ont entravé la bonne marche de ce projet, il avait été estimé nécessaire de demander une dérogation à la règle D+3<sup>14</sup>. Il faut noter, qu'à la base, les problèmes que cherche à résoudre ce projet depuis le passage du cyclone Gafilo sont restés inchangés voir même dans certain cas accentués. Cela est particulièrement le cas à Anjouan où l'on constate une dégradation conséquente de l'état des routes.

Au courant de 2007, quatre nouvelles décisions de financement ont été prises notamment pour le FLEX 2006 Vanille (510,000 euros), le FLEX 2007 Ylang (430,000 euros) et le FLEX apurement prêts BEI (700,000 euros). Une convention de financement a également été signée pour une contribution communautaire de 380 000 € a été signée entre la CE et les Comores pour le financement des élections des présidents des îles. La gestion des ressources a été affectée au PNUD a travers une convention de contribution. Les élections ont pu avoir lieu les 10 et 24 juin 2007 à Ngazidja et Mohéli sous la supervision de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI).

La Commission s'est par ailleurs engagée à contribuer à l'apurement de la dette extérieure des Comores due à la Banque Africaine de Développement (BAD) à hauteur de € 1. 7 m. Cette intervention fera l'objet d'un paiement direct du FED à la BAD.

### **III.5. Autres instruments**

#### *III.5.1. STABEX*

En 2007, les seules activités menées par la Commission Européenne aux Comores dans le secteur rural et agricole<sup>15</sup> étaient financées sur les reliquats des fonds STABEX. Au COM STABEX 96/97 s'est ajouté le COM 99, signé en décembre 2006 qui inclut les reliquats des Stabex 91, 92 et 93 et a pour but de permettre de compléter les activités mises en œuvre dans le cadre du COM 96/97.

Tandis que les objectifs principaux établis sous le COM 96/97 étaient (i) d'améliorer les conditions de production et la qualité des produits de rente (vanille, ylang ylang, diversification); (ii) de restaurer la performance et la compétitivité dans un cadre libéral et privatisé; (iii) de renforcer les organisations professionnelles, dans le sens de la responsabilisation; et (iv) d'appuyer ou aider au désenclavement des zones de production (volet désenclavement achevé fin 2003), l'objectif du COM 99 est de maintenir l'activité des petits producteurs et transformateurs agricoles de ces filières de rente. Plus particulièrement dans un souci de complémentarité, le COM 99, dont la mise en œuvre se fera sur la base d'un Protocole de Mise en œuvre qui devrait être préparé au courant de l'année 2007, vise à renforcer les activités dites transversales initiées lors du précédent COM. Au 31/12/07 le protocole de mise en œuvre n'était pas signé car les activités y afférentes dépendaient de la mise en œuvre du COM 96/97 qui lui-même dépendait de la décision de la CE sur la requête faite par l'ON pour sa prolongation.

L'année 2007 a été marquée par la fin du contrat d'assistance technique international.

#### *III.5.2 Accord de Pêche*

---

<sup>14</sup> Cette requête a été refusée par Aidco

<sup>15</sup> Ce secteur est très important dans l'économie du pays puisque 80% de la population vit de l'agriculture et la quasi-totalité des exportations du pays sont constituées de ces produits de rente : vanille, huile essentielle d'ylang ylang et girofle.

Les Comores sont signataires de plusieurs protocoles de pêche successifs avec la Communauté Européenne. Depuis 1994, le total des contreparties versées s'élèvent à plus de 7 millions €, dont la moitié a été affectée aux actions du secteur de la pêche et la moitié au Trésor. Le nouveau protocole signé en janvier 2005 prévoit une contribution annuelle de la Communauté de 390.000€ jusqu'au 31 décembre 2010, dont 60% sont affectés au financement de la politique nationale en matière de pêche. Le nouveau Protocole permet à la CE et aux Comores de s'accorder sur un programme annuel et multi annuel qui fixe les orientations et les objectifs à atteindre pour l'instauration d'une politique des pêches durables et responsable dans les eaux comoriennes.

En 2007, le taux d'utilisation de licences de pêche dans les eaux de Comores par la flotte européenne a été notable. Au total, les Comores ont bénéficié de revenus de l'ordre de 540,000€ provenant de la contribution annuelle de la Communauté et des redevances des armateurs de l'UE.

En 2007, les Comores ont également bénéficié d'une assistance technique de la DG Pêche afin de réactualiser la stratégie de développement de la pêche aux Comores. Les résultats de cette assistance devraient permettre à la CE et les Comores de revoir conjointement le programme annuel et multi annuel au sein de la prochaine Commission Mixte qui devrait avoir lieu en 2008 en fonction des orientations proposées pour la nouvelle stratégie. Ainsi, la mission avait:

- analysé et réactualisé la stratégie du secteur de la pêche de novembre 2005;
- défini un plan d'action pour sa mise en œuvre;
- identifié les meilleures orientations devant permettre aux Comores de mettre en œuvre cette stratégie, en prenant en compte les nouvelles opportunités tant sur le plan national, régional qu'international;
- proposé les organisations et les structures les mieux indiquées pour la relance et la redynamisation du secteur, en privilégiant le partenariat avec le secteur privé.

### *III.5.3. Coopération régionale*

Les faiblesses de la COI sur le plan administratif et de gestion n'ont pas facilité la coopération avec cette dernière. En effet, à la fin de 2007, ces lacunes ont été mises en évidence dans l'étude de diagnostic institutionnelle ainsi que dans des rapports d'audits et financiers. Des réunions techniques régulièrement organisées entre la CE et la COI devraient pouvoir pallier à ces insuffisances.

Malgré cela, des progrès ont été notés dans le cadre de la mise en œuvre des projets.

Le lancement du "Plan Régional de Surveillance des Pêches dans le Sud Ouest de l'Océan Indien" s'est concrétisé par la signature d'une convention cadre de partenariat entre la CE et la Commission de l'Océan Indien en janvier 2007. La 1<sup>ère</sup> Convention Spécifique a été finalisée en août 2007. Une provision annuelle spécifique a été prévue pour permettre au Centre National de Contrôle et de Surveillance des Pêches (créé en septembre 2007) d'assurer les moyens financiers minimum requis pour son équipement et son fonctionnement et ainsi apporter pleinement sa contribution au plan régional. Il est à noter que depuis le début du Plan Régional, les Comores participent activement et sans réserve à son bon déroulement.

Dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, les Comores bénéficient du Programme Régional de Protection des Végétaux (PRPV) qui prend fin cette année ainsi que du Programme de Gestion Durable de la Zone Côtière des Pays de l'Océan Indien (ProGeCo). Pour chacun de ces programmes, un Point Focal National (PFN) est désigné par les autorités pour le suivi des activités des programmes (telles que les formations et ateliers de travail) aux

Comores. Les PFN participent aux Comités de Pilotage pendant lesquels sont approuvés les Devis Programmes annuels.

#### *III.5.4. Lignes budgétaires de la Communauté*

La ligne budgétaire "cofinancement ONG" finance actuellement deux projets sociaux. Le premier est un projet de Promotion d'un réseau de mutuelles de santé mis en œuvre par le Centre International de Développement et de Recherche et dont le financement communautaire a pris fin le 20 novembre 2007. Ce projet dont l'objectif est d'améliorer l'état de santé des populations des Comores en leur facilitant durablement l'accès à des services de santé de qualité a été jugé pertinent par un récent *monitoring* externe en novembre 2006. Il a mis en œuvre un système de Sécurités sociales villageoises (SSV) qui permettent contrairement aux mutuelles, d'éliminer les phénomènes d'exclusion puisque le mode de cotisation est collectif et donne accès aux soins à tout le village. Si le projet est pertinent, en terme quantitatif seules 13 SSV ont été créées sur Ngazidja, et deux seulement à Anjouan et Mohéli. Ces SSV devraient couvrir environ 9 930 bénéficiaires début février 2008.

Dans le cadre du 2<sup>ème</sup> projet, la Croix Rouge met en œuvre depuis 2005 un programme "Amélioration de l'hygiène et de l'accès à l'eau potable dans les écoles primaires publiques des trois îles de l'Union des Comores" auquel la Commission contribue à hauteur de 394.440€. Ce projet dont l'objectif est d'améliorer l'état de santé des populations des Comores en leur facilitant durablement l'accès à des services de santé de qualité a été jugé pertinent puisqu'il répond aux besoins des cibles et du gouvernement comorien<sup>16</sup>. Ce projet prévoit une intervention dans 100 écoles primaires qui ont été identifiées en 2006 ainsi que l'élaboration d'outils pédagogiques et d'un curriculum de formation qui ont été définis en 2006 avec les volontaires identifiés dans les villages. Suite aux difficultés de démarrage rencontrées notamment avec l'échéance électorale de mai 2006 et la difficulté d'harmoniser ce projet avec celui de la Facilité Eau dont les objectifs sont semblables, la durée d'exécution du projet a été prolongée par un avenant de 7 mois jusqu'au 22 juillet 2008. Etant donné l'intérêt des populations cible et des autorités pour ce projet, un projet de pérennisation du système est en cours de discussions.

#### *III.5.5. Facilité EAU*

Dans le cadre de la "Facilité pour l'Eau" lancée en 2004, trois projets ont été approuvés par la Commission Européenne pour les Comores et ont démarré en 2006:

- le projet de la Croix Rouge Française d'un montant de 408.000 € destinés à la mise en place d'infrastructures hydro-sanitaires et la sensibilisation à l'hygiène et à la santé dans les écoles primaires publiques, qui poursuit l'action similaire initiée en 2005 dans le cadre de la ligne budgétaire. La préparation du matériel pédagogique pour les écoles a été complétée et plusieurs écoles ont pu bénéficier de ces matériels pour améliorer l'éducation sur l'hygiène. Par ailleurs d'autres activités sont organisées par des volontaires dans les villages (théâtre-débat). Les Dossiers d'Appels d'Offres (DAO) travaux pour la construction des points d'eau et latrine dans les écoles ont été lancés, dont une partie sera faite en collaboration avec le PASEC. Les travaux sur la Grande Comore et Mohéli ont déjà démarré. Ceux sur Anjouan n'ont pu être démarrés au vue de la situation politique et de l'insécurité qui ont prévalu depuis les élections présidentielles des îles.
- le projet de l'UNICEF de 745.000 € qui seront affectés à l'approvisionnement en eau potable et des activités d'assainissement dans 51 écoles primaires, ainsi que pour la

---

<sup>16</sup> Par un récent *monitoring* externe en novembre 2006.



promotion de l'hygiène en milieu scolaire. Les études détaillées pour les infrastructures ont été complétées. Les travaux démarreront durant le premier semestre 2008. Par ailleurs, UNICEF assure la coordination de tous les travaux d'infrastructures d'eau et assainissement dans les écoles.

- le projet de Hydraulique sans Frontières pour un réseau d'adduction d'eau potable à Oichili pour un montant de 1.020.000 € qui consiste plus précisément à construire des points d'eau dans six villages et à remettre en opération un puits construit dans le cadre du projet de l'ONU dans les années 80. Les DAO pour les travaux ont été lancés en juin 2007. HSF a malgré cela arrêté le projet puisque la contrepartie à la hauteur de 200,000 euros que devrait verser le gouvernement n'a pas été obtenue. Le gouvernement Comorien pour sa part sollicite plusieurs bailleurs pour financer sa contribution de 20% au projet. HSF et le gouvernement estiment que les travaux devront démarrer durant le deuxième semestre 2008.

### *III.5.6. Banque Européenne d'Investissement*

La BEI est intervenue entre 1987 et 1991 principalement par des lignes de crédit ouvertes (4 M€) pour les projets de petite et moyenne envergure (industrie, tourisme, agroalimentaire et transports), financés à travers la Banque de Développement des Comores (BDC), dont la BEI est actionnaire à hauteur de 16.7 %. Le deuxième volet des interventions de la BEI aux Comores a concerné un prêt de 1 million € accordé en 1997 destiné au financement partiel d'un programme de réhabilitation de la fourniture d'électricité. Des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre et les arriérés cumulés par l'Etat, ont cependant entraîné la suspension des actions de la BEI. L'apurement des arriérés (prévu depuis 2005 mais non réalisé à ce jour) pourrait permettre un retour de la banque dans le pays.

## **IV Cohérence des Politiques pour le Développement**

Le principe de promotion des synergies tel que défini par les documents et rapports sur la Cohérence des politiques pour le Développement (CPD) a été pris en compte, dans la mesure du possible dans la programmation du 10<sup>ème</sup> FED et se retrouve également, dans une certaine mesure dans les projets en cours qui sont en ligne avec la cohérence des Politiques pour le Développement et les domaines définis comme prioritaires.

*Gouvernance:* Le projet de communalisation émanant du Programme de Coopération Décentralisé (PCD) contribuera à l'amélioration de la bonne gouvernance aux Comores en donnant aux communautés de base l'opportunité d'être partie prenantes dans le développement de leur pays. Le soutien de la CE à la démocratie aux Comores, particulièrement par le biais du financement des élections de 2006 et 2007 en collaboration avec le PNUD se situe également dans cette philosophie. Par ailleurs le secteur hors concentration choisi dans le cadre du Xème FED est la bonne gouvernance. Ceci est particulièrement important aux Comores dont le développement durable repose sur le renforcement de la démocratie et de l'unité nationale.

*Sécurité:* la Commission appuie, aux cotés d'autres partenaires, le retour à la stabilité aux Comores à travers le financement de la mise en place des nouvelles institutions et également la participation financière à la sécurisation des élections par des forces de l'Union Africaine.

*Commerce:* L'Accord de Partenariat actuellement en négociation pour les Comores reflète dans le domaine commercial un partenariat basé sur le long terme selon une approche compréhensive de développement. Il y va de même pour l'appui au Groupement d'Intérêt Economique "la Maison des épices" qui à long terme facilitera l'intégration du pays sur le marché mondial. Par ailleurs le secteur de concentration retenu dans le cadre du Plan Indicatif Régional est l'intégration économique régionale.

*La dimension sociale à la globalisation, l'emploi et le travail décent:* la Cohérence des Politiques pour le Développement est aussi perceptible dans le cadre de l'appui communautaire au secteur éducatif (PASEC et 10<sup>ème</sup> FED) qui vise à dynamiser la Formation Professionnelle et Technique en vue de rendre le marché de l'emploi plus accessible aux vulnérables, leur permettant ainsi de ne pas rester en marge de la globalisation. La dotation d'équipements informatiques au Ministère de l'Education et l'installation d'une antenne à l'Université pour la formation à distance permettront aux Comores d'intégrer l'ère technologique et ainsi de mieux répondre aux défis posés par la globalisation.

*Transports.* Le premier secteur de concentration choisis pour le 10<sup>ème</sup> FED concerne les infrastructures. Cet appui qui aura pour objectif d'améliorer durablement la circulation des biens et des personnes ainsi que l'accès aux services publics de base aura certainement des retombées positives dans le domaine du commerce et de l'emploi. En effet, les actions, prévues essentiellement dans le secteur routier mais également éventuellement dans les ports et aéroports secondaires devraient avoir un impact réel sur le désenclavement et ainsi favoriser l'activité économique et en particulier le tourisme qui constitue une priorité du gouvernement.

*L'environnement:* l'environnement en tant que question transversale est pris en compte dans tous les projets aux Comores. On peut citer par exemple le Projet de Coopération Décentralisé (PCD) qui intervient en termes d'appui à des initiatives des collectivités locales dans leur mandat de salubrité publique par le biais des études et d'organisation de plateformes de réflexion.

## **V. Stratégie Conjointe UE-Afrique**

La coopération entre l'UE et les Comores s'inscrit dans la Stratégie pour l'Afrique telle que définie lors du Conseil européen du 15 décembre 2005.

Tout d'abord, la coopération européenne participe aux efforts du gouvernement pour atteindre les Objectifs du Millénaire et éliminer l'extrême pauvreté. Ainsi l'éducation ayant été choisie comme secteur de concentration pour les 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> FED, le PASEC a mis l'accent sur l'éducation primaire (objectif 2) mais également sur la question de la scolarisation des filles (objectif 3). Le projet "mutuelles de santé" contribue à apporter aux populations des plus démunis des services de santé de base (objectifs 4, 5 et 6). Les Comores bénéficient de la Facilité Eau, qui leur apporte un appui important dans pour améliorer l'accès des populations à l'eau potable (cible 10 des OMD). Les programmes financés par l'UE intègrent les questions transversales: le PASEC doit contribuer à l'amélioration de l'accès et la rétention des élèves filles et garçons à l'éducation sans exclusion de genre ou de tout autre critère social ou économique. Il prévoit des réhabilitations des établissements scolaires ainsi que de nouvelles constructions en veillant scrupuleusement à la préservation de l'environnement. Dans le cadre de la révision des curricula de l'enseignement primaire, le PASEC propose d'introduire un module traitant spécialement de la protection de l'environnement. Enfin, de par la nature même de ses activités notamment d'appui institutionnel, le PASEC renforcera les capacités des ministères de l'éducation de l'Union comme des îles autonomes à travers les formations initiales et continues prévues à cet effet. Ce qui justifie à plus d'un titre, la forte intégration des questions transversales dans la mise œuvre du PASEC. A travers sa composante d'appui à la décentralisation le PCD envisage de renforcer les capacités des élus, des administrateurs potentiels ainsi que les populations des différentes communes. Il en est de même pour la formation des ANEs par le truchement des interventions sur le développement local. Enfin, la problématique de la gestion des ordures ménagères dans les centres urbaines, une fois résolue, contribuera très fortement à la protection de l'environnement plus précisément les zones

côtières. Les questions transversales autres que le renforcement des capacités sont prises en compte dans la programmation de la CA-ON sous la rubrique des sponsors. Sous cette ligne budgétaire, la CA-ON accompagne par une contribution financière des actions organisées par les ANEs dans les domaines transversaux de la coopération tels que l'éducation, la bonne gouvernance, l'environnement, etc.

Ensuite l'aide européenne appuie la consolidation de la paix et de la sécurité, indispensable au développement durable des Comores et condition préalable pour atteindre les OMD. En partenariat avec l'Union Africaine, elle a ainsi participé à la médiation internationale sur la crise anjouanaise ainsi qu'au financement de la force de sécurisation de l'UA en 2006. Elle vise également au renforcement de la bonne gouvernance et du respect des droits de l'homme tant au travers d'appui au processus électoral que de son programme de coopération décentralisée. Ce dernier appuie notamment le renforcement des capacités des personnels administratifs des assemblées et finance des initiatives en matière de démocratie et de bonne gouvernance. Les programmes européens aux Comores soutiennent également le pays dans son intégration régionale (Programme régionaux). L'appui technique apporté aux Comores dans ses négociations d'un Accord de Partenariat Economique a pour objectif d'œuvrer en faveur d'un développement du commerce et donc d'une croissance économique durable.

## **VI. COORDINATION DES BAILLEURS ET HARMONISATION**

La coordination des bailleurs de fonds s'est fortement améliorée au cours des dernières années, notamment dans la mise en place d'actions d'urgence comme l'établissement du Fonds Fiduciaire multi-bailleurs en 2004 ou encore le Fonds Thématique pour les élections en 2006. Sur le plan pratique, cette coordination a permis d'éviter les chevauchements entre les programmes de la CE et ceux d'autres partenaires, en particulier avec la France avec laquelle un dialogue régulier est établi, et a permis une certaine complémentarité des actions. Dans le cadre de la programmation du 10<sup>ème</sup> FED en 2007, les secteurs d'intervention de la CE ont été sélectionnés sur la base des priorités définies par les autorités nationales et les acteurs de la société civile mais également en fonction des domaines où interviennent les autres bailleurs. A titre d'exemple, pendant l'année 2007, des échanges très prometteurs ont eu lieu avec la France en vue d'explorer les avenues de collaboration pour la mise en œuvre conjointe du projet appui à la justice. Par ailleurs, étant donné l'intervention de la France dans le domaine de la santé, l'action de la CE visera à compléter cette action notamment à travers le Programme d'Education. Le code de conduite a été présenté et discuté avec les bailleurs en 2007 et des engagements en matière de coordination et d'harmonisation de l'aide ont été pris tant par les bailleurs que le gouvernement.

D'une manière générale, la coordination entre les bailleurs de fonds du pays –assez peu nombreux- a été qualifiée de bonne par la mission d'évaluation de la stratégie de la CE aux Comores. Ainsi les actions de la CE sont très étroitement coordonnées avec celles de la France et du PNUD. Toutefois, l'efficacité de l'aide est limitée par la faiblesse des capacités nationales. Il est prévu la mise en place d'une unité nationale de coordination élargie des interventions des partenaires techniques et financiers des Comores, qui serait placée au niveau du Commissariat au Plan. Ce dernier bénéficie depuis septembre 2007 d'un appui de la CE à travers le projet d'appui à l'Ordonnateur National phase 1 et 2) pour la planification, le suivi et la coordination de l'aide extérieure.

En termes de perspectives futures, et afin de renforcer la coordination dans le cadre de son appui à la bonne gouvernance, l'intervention de la CE se fera en complémentarité à l'appui du PNUD qui prévoit la mise en place d'un *système national de suivi des questions de gouvernance* dans lequel la société civile sera impliquée et les bailleurs de fonds associés. Dans le cadre du 10<sup>ème</sup> FED, il est aussi prévu d'encourager une Approche Sectorielle dans les

deux secteurs de concentration avec une meilleure harmonisation des interventions des partenaires extérieurs et un engagement accru du Gouvernement et des administrations nationales dans le cadre du Document de Stratégie pour le Croissance et pour le Réduction de la Pauvreté (DSCR). Alors que les bases de cette approche sont peu à peu mises en place dans le secteur de l'Education, le Commissariat Général envisage d'organiser en 2008 une réunion des bailleurs de fonds dans le cadre du Code de Conduite de l'UE et d'une façon générale de la Déclaration de Paris

Dès à présent, la mise en place de stratégies et de véritables politiques sectorielles au niveau national (par exemple des appuis au secteur de l'éducation) doit permettre une meilleure harmonisation des interventions des partenaires extérieurs et un engagement accru du Gouvernement et des administrations nationales dans le cadre du DSCR. Cette harmonisation sera mise en œuvre et renforcée dans le cadre de l'agenda international sur l'Efficacité de l'aide.

Il est important que la coordination des bailleurs de fonds s'organise pour assurer que l'allocation des ressources budgétaires qui seront libérées par la mise en œuvre de l'allégement intérimaire PPTTE s'inscrive bien dans les priorités retenues par le DSCR. La coordination dans ce domaine a été continue avec la France, le FMI ainsi qu'avec la BM dans le cadre de leurs missions régulières aux Comores, ainsi qu'avec le PNUD. Le renforcement a également eu lieu lors de la conférence des bailleurs tenue à Paris le 28 novembre 2007 pour discuter du mécanisme d'apurement des arriérés de la BAD.

## **VII. DIALOGUE DANS LE PAYS AVEC L'ON ET LES ANES , LES AUTORITES LOCALES ET LES PARLEMENTS NATIONAUX**

De manière générale, le dialogue avec les autorités sur la coopération et sur les principales questions politiques est solide. La Délégation a établi depuis plusieurs années un réel dialogue avec l'Ordonnateur National renforcé par l'activité de la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED. Dans les années passées, ce dialogue ad-hoc a également porté sur le respect des principes démocratiques et le processus de réconciliation nationale. L'engagement du nouveau Gouvernement en matière de bonne gestion des affaires publiques et d'amélioration de la justice ouvre la porte à un dialogue renforcé sur les questions de Gouvernance, d'Etat de droit et de lutte contre la corruption. De plus, le Ministère des Relations Extérieures a accueilli favorablement la demande de la Délégation de formaliser ce dialogue politique selon l'Article 8 de la Convention de Cotonou dès la fin de 2006. La Délégation entretient des relations régulières avec le Parlement, la Cour Constitutionnelle, les autorités des îles mais ces dernières n'ont pu être consultées sur le rapport Annuel Conjoint, du fait de la suspension temporaire de la présence et des missions aux Comores à compter de février 2008.

Par ailleurs, la Délégation, par le biais de la Chargée de mission en poste à Moroni maintient un dialogue régulier avec les ANEs sur la politique, la programmation et la mise en œuvre de l'aide communautaire qui contribue de façon directe et indirecte à une meilleure structuration de ces acteurs ainsi qu'au développement démocratique du pays. En 2007, les ANEs ont été consultés dans toutes les îles dans le cadre de l'élaboration du Document de Stratégie Pays pour le 10<sup>ème</sup> FED. Dans le processus de transition démocratique actuel, les ANEs doivent être appuyés pour qu'ils puissent fonctionner au sein de la nouvelle architecture politique. Par conséquent, dans le cadre du 9<sup>ème</sup> FED, les problèmes de capacités des ANEs sont pris en compte dans les projets et des activités de renforcement de leurs capacités sont prévues. Dans le cadre du 10<sup>ème</sup> FED, des appuis directs à la société civile et à la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National seront par ailleurs mis en œuvre, poursuivant les actions et les

mécanismes mis en place dans le cadre du 9<sup>ème</sup> FED, de manière à renforcer les capacités de la société civile comorienne.

### **VIII. CONCLUSIONS**

L'instabilité politique continue d'avoir un impact sur le vécu des comoriens au cours de l'année 2007. Le séparatisme anjouanais a dominé la scène politique comorienne suite à des élections vivement et unanimement contestées aussi bien par les autorités nationales que par la communauté internationale sous l'égide de l'Union Africaine. Ainsi, les autorités de fait de l'île d'Anjouan en tête desquelles, le Président autoproclamé Mohamed Bacar ont continué de rejeter toutes les propositions de réorganisation de ces élections, isolant de plus l'île, du fait des mesures coercitives qui leur sont progressivement appliquées, de l'ensemble républicain de l'Union des Comores.

Les effets de cette crise politique sur la situation socioéconomique se sont traduits par une contraction des échanges économiques due notamment à la gestion occulte du port international de Mutsamudu. A côté de cette entrave à la libre circulation des biens au sein du territoire national, la gestion du plus important port du pays échappant au contrôle des autorités du gouvernement central représentait un manque à gagner pour l'Etat accentuant ainsi le déséquilibre macroéconomique. La situation sociale a également beaucoup pâti de la crise anjouanaise. Même si les progrès entre 2006 et 2007 restent assez faibles sur l'ensemble du pays, le niveau d'insécurité qui prévalait dans l'île d'Anjouan a causé la suspension de certaines activités qui devraient contribuer à améliorer la situation notamment en matière de scolarisation massive des jeunes filles.

En revanche, la mise en œuvre des programmes et projets de la coopération des Comores avec l'Union Européenne a pu être maintenu à un rythme plus ou moins satisfaisant. Les projets ont évolué selon les différents devis – programmes respectifs et surtout à travers les antennes régionales installées dans chaque île. L'absence d'une représentation de la CA-ON dans les îles a fait que les activités du projet ont été davantage entravées par la crise politique qui sévissait dans le pays en 2007. On a procédé cependant entre autres réalisations à la remise officielle des travaux initiés dans le cadre du projet PPMR et qui restaient en suspens à Mohéli et à Anjouan. Ce qui a aboutit à la clôture technique et financière du PPMR financé sur les ressources du 8<sup>ème</sup> FED.

Les perspectives pour 2008 apparaissent plus prometteuses compte tenu du processus de restauration de l'ordre public depuis la "libération" d'Anjouan et par conséquent la progressive reprise de la vie normale et des activités de développement. De plus, il est évident que la consolidation de l'unité nationale sera également la priorité de 2008.

Par ailleurs, l'année 2008 sera marquée par la mise en œuvre du dernier devis - programme du PASEC qui devrait bénéficier d'une assistance technique de longue durée, par la formulation et la mise en œuvre des Projets du 10eme FED notamment dans le domaine de la Formation Technique et Professionnelle, de la Justice, et des infrastructures.

On peut également espérer que les efforts de développement soient plus fructueux compte tenu du projet de renforcement des capacités du Commissariat Général au Plan et les initiatives prises pour assurer une meilleure coordination avec les bailleurs en vue de l'harmonisation de l'aide extérieure.

## Annexe 1: LISTE DES ACRONYMES

AfOA	Afrique Orientale et Australe
ALE	Accord de Libre Echange
ANE	Acteurs Non Etatiques
APE	Accord de Partenariat Economique
ARPEGE	Appui Régional pour la Promotion de l'éducation et de la gestion de l'Environnement
BDC	Banque de Développement des Comores
BEI	Banque Européenne d'Investissements
BEPC	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
CAON	Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National
CE	Commission Européenne
CGP	Cellule de Gestion de Programme
COM	Cadre d'Obligations Mutuelles
COMESA	Common Market for Eastern and Southern Africa
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DP	Devis Programme
DSCR	Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
DSP	Document de Stratégie Pays
EIM	Enquête Intégrale auprès des Ménages
EPT	Education Pour Tous
FED	Fonds Européen de Développement
FMI	Fonds Monétaire International
FODEPE	Fonds pour le Développement de la Pêche
FRPC	Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
KMF	Francs comoriens
IST	Infections Sexuellement Transmissibles
MEN	Ministère de l'Education Nationale
OACI	Organisation de l'Aviation Civile Internationale
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ON	Ordonnateur National
ONG	Organisations Non Gouvernementales
ONU	Organisation des Nations Unies
PASEC	Programme d'Appui au Secteur Education aux Comores
PCD	Programme de Coopération Décentralisée
PIB	Produit Intérieur Brut
PIN	Programme Indicatif National
PMA	Pays les Moins Avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPMR	Programme Pluriannuel de Micro Réalisations
STABEX	Système de Stabilisation des Exportations
SIDA	Syndrome d'Immunodéficience Acquise
SSV	Sécurités Sociales Villageoises
TNS	Taux Net de Scolarisation
UE	Union Européenne
U-MECK	Union des Mutuelles d'Epargne et de Crédit des Comores
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour la Protection de l'Enfance
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine



**ANNEXE 2**  
**PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES**

Indicateurs	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006*
<b>Données de base</b>									
PIB nominal (en millions €)	193,71	208,92	221,25	245,95	262,17	286,37	297,41	312,59	342,27
Taux de croissance du PIB (%)	1,04	1,92	2,39	2,33	2,32	2,10	1,92	2,84	1,2
Formation brute de capital fixe (en millions €)	21,75	18,70	15,50	17,30	16,75	17,00	14,75	15,24	20,1
Formation brute de capital fixe (% du PIB)	14,56	12,28	9,94	10,84	10,26	10,20	8,69	8,73	6,0
Investissement Directs Etrangers (million €)	-	-	-	0,27	0,27	0,26	0,54	0,45	0,46
Dette extérieure (% du PIB)	-	-	-	100,5	91,9	81,1	80,5	71,6	61,9
Service de la dette (en millions €)	-	-	-	7,90	7,69	6,96	6,97	6,22	10,8
Total service de la dette (% du PIB)	0,00	0,00	0,00	4,96	4,71	4,18	4,11	0,00	3,2
Taux d'inflation (CPI) (%)	1,80	1,10	0,80	4,00	3,70	4,20	4,5	4,3	3,0
Taux de change réel effectif	-	-	-	-	-	116,8	120,5	122,2	-
<b>Structure de l'économie</b>									
PIB constant (en millions €)	149,37	152,25	155,89	159,53	163,24	166,70	169,87	174,70	176,8
Agriculture (millions €)	62,87	65,64	75,69	79,70	81,87	84,25	86,52	89,12	90,2
Industries (en millions €)	17,460	17,964	17,958	19,324	20,224	20,875	21,129	21,659	22,0
Services (en millions €)	69,04	68,64	62,24	60,50	61,15	61,55	62,21	63,91	64,6
Agriculture (% du PIB)	42,16	43,04	48,48	49,80	50,31	50,78	51,23	51,01	51,0
Industries (% du PIB)	11,71	11,78	11,50	12,07	12,43	12,58	12,51	12,39	12,4
Services (% du PIB)	46,29	45,01	39,86	37,80	37,57	37,10	36,84	36,58	36,6
<b>Finances publiques</b>									
Revenus (millions €)	-	24,55	22,40	28,61	43,74	45,40	45,62	48,72	45,71
Dépenses courantes (millions €)	-	26,53	24,52	25,82	43,26	41,18	42,00	47,55	53,71
Revenus (% du PIB)	-	11,8	12,2	14,0	16,7	16,1	15,3	15,6	13,4
Dépenses (% du PIB)	-	12,7	11,2	11,2	15,6	15,5	15,8	14,5	15,7
Solde budgétaire courant (% du PIB)	-	-0,8	-1,9	-1,9	1,1	0,5	-0,5	1,1	0,3
<b>Commerce</b>									
Exportations de biens et services (millions €)	19,74	21,93	21,32	18,94	19,58	26,33	21,57	21,83	35,9
Importations de biens et services (millions €)	41,96	45,98	33,54	39,35	38,63	53,01	55,37	51,25	91,9
Exportations de biens et services (% du PIB)	13,24	14,38	13,66	11,84	12,00	15,8	12,7	12,5	10,5
Importations de biens et services (% du PIB)	28,14	30,15	21,48	24,66	23,67	31,8	32,6	34,7	36,8
Balance courante des paiements (millions €)	-	-	-	-	-	-16,30	-15,31	-19,66	-16,7
Balance courante des paiements/PIB (%)	-	-	-	-	-	-5,69	-5,15	-6,32	-5,2
Solde budgétaire / PIB (%)	-6,6	-1	-2,2	-0,4	0,3	0,1	-0,3	-0,5	-1,2
Solde courant / PIB (%)	-20	-20,2	-15,4	-14,1	-13,3	-13,8	-15,2	-22,9	-26,9
Solde primaire / PIB (%)		-2,5	1,4	6,8	1,3	0,5	-0,5	1,1	0,3

(\*) : Données provisoires



### Annexe 3

#### Sélection d'indicateurs sociaux en lien avec les Objectifs du Millénaire

Type	Indicateur	1990	2000	2001	2002	2003	2004	2005 (*)
Impact	1. Proportion de la population vivant avec moins de \$1 par jour <sup>1</sup> (%)	-	54.7	n/d	n/d	n/d	44.8	-
	2. Pourcentage d'enfants <5 ans présentant une insuffisance pondérale (%)	-	26.3	n/d	n/d	n/d	24.9	-
	3. Taux de mortalité des enfants < 5 ans (pour 1000 naissances vivantes)	130 (1991)	74	n/d	n/d	73		-
Résultat	4. Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	63.2 (1991)	60.2	69.4	66.4	73	68.8	-
	5. Taux de scolarisation en fin de cycle primaire <sup>2</sup>	40.6 (1991)	49.7 (1999)	n/d	53.6	62.1	n/d	-
	6. Proportion des filles par rapport aux garçons inscrits dans le primaire, dans le secondaire, dans le tertiaire	-	0.9 0.86	n/d n/d	n/d n/d	n/d n/d	0.96 0.89	-
	7. Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (%)	-	62	61.8	n/d	n/d	67.1	-
	8. Proportion d'enfants d'un an vaccinés contre la rougeole (%)	-	56.3	70.0	n/d	n/d	73	-
	9. Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans HIV	-	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	-
	10. Population ayant un accès régulier à des points d'eau aménagés (milieu rural)	-	90.4	92.2 n/d	n/d n/d	n/d n/d	91	-

**Sources:** *MICS; EBC (Enquête Budget Consommation); Education (Service Planification); EIM 2004 (Enquête Intégrée); PNUD 2003 et 2005*

**Note:** Le tableau ci-dessus présente les indicateurs sélectionnés par les autorités dans le cadre des Objectifs de Développement du Millénaire. La non disponibilité des indicateurs pour ces dernières années s'explique par de réelles contraintes sur la production régulière et fiable de statistiques économiques et sociales. Une mise à jour est prévue pour 2008

(\*) : Les données pour l'année 2005 ne sont pas encore disponibles selon le Commissariat Général au Plan

---

<sup>2</sup> Proportion d'enfants atteignant la 5<sup>ème</sup> année d'école

COUNTRY: COMOROS EDF 6							
SITUATION : 31/12/2007							
Accounting N°	Project title	GFC [ 1 ]	IFC [ 2 ]	% [2] / [1]	Paid [ 3 ]	% [3] / [1]	Action taken/to be taken and when (A-D):RAL Status of projects open beyond end date A: GFC to close, B: IFCs to close,C:IFC with open advances, D: IFC with problems
100% clôturés (100% closed)		20.607.179	20.607.179	100%	20.607.179	100%	TOTALS
6ACP COM 006	Etude DvIpt N.E - Anjouan	76.337,47	76.337,47	100%	76.337,47	100%	Closed
6ACP COM 009	Etude DvIpt N.E - Anjouan	52.798,16	52.798,16	100%	52.798,16	100%	Closed
6ACP COM 011	DvIpt Rural Intégré N.E - Anjouan	3.561.368,84	3.561.368,84	100%	3.561.368,84	100%	Closed
6ACP COM 012	DvIpt Rural Intégré N.E - Anjouan	6.105.569,71	6.105.569,71	100%	6.105.569,71	100%	Closed
6ACP COM 014	MAIS ET CULTURES ASSOCIEES	237.704,36	237.704,36	100%	237.704,36	100%	Closed
6ACP COM 016	DVLPT PECHE ARTISANALE PHASE 2	1.861.777,77	1.861.777,77	100%	1.861.777,77	100%	Closed
6ACP COM 004	AT Evaluat° Port de MORONI	38.000,00	38.000,00	100%	38.000,00	100%	Closed
6ACP COM 005	Aménagement Port de MORONI	7.866.247,79	7.866.247,79	100%	7.866.247,79	100%	Closed
6ACP COM 010	Manifestations Commerciales	10.954,41	10.954,41	100%	10.954,41	100%	Closed
6ACP COM 015	Note Info .Générale Soumission AO	27.975,35	27.975,35	100%	27.975,35	100%	Closed
6ACP COM 017	PROGRAMME DE FORMATION	79.009,35	79.009,35	100%	79.009,35	100%	Closed
6ACP COM 019	AT ACCORDS PECHE	8.783,33	8.783,33	100%	8.783,33	100%	Closed
6ACP COM 021	AT PREPARATION FOIRE COI	16.704,41	16.704,41	100%	16.704,41	100%	Closed
6ACP COM 022	APPUI SANTE MATERNELLE	53.071,43	53.071,43	100%	53.071,43	100%	Closed
6ACP COM 023	FORMATION / PROGRAMME SIDA	27.764,89	27.764,89	100%	27.764,89	100%	Closed
6ACP COM 024	APPUI PAS: SANTE ET EDUCATION	27.415,52	27.415,52	100%	27.415,52	100%	Closed
6ACP COM 025	ETUDE ROUTE STABEX MOHELI	30.918,48	30.918,48	100%	30.918,48	100%	Closed
6ACP COM 029	REHAB.ROUTE MUSIPO - Anjouan	123.089,00	123.089,00	100%	123.089,00	100%	Closed
6ACP COM 018	RECENSEMENT POPULAT° HAITAT 91	265.102,98	265.102,98	100%	265.102,98	100%	Closed
6ACP COM 026	MANIFESTAT°COMMERCIALES 1994	36.942,39	36.942,39	100%	36.942,39	100%	Closed
6ACP COM 027	EVALUATION PORT DE MORONI	40.900,76	40.900,76	100%	40.900,76	100%	Closed
6ACP COM 028	REHABILITATION ROUTE MUSIPO	58.743,00	58.743,00	100%	58.743,00	100%	Closed

COUNTRY: COMOROS EDF 6					
SITUATION : 31/12/2007					
			% of NIP	% of GFC	AMOUNT in EUROS
[ A ]	NET 6th EDF ENVELOPE	[ A ]			20.607.180
	Indicative Programme				20.500.000
	Transfers EDF 5				425.847
	Transfers to 9th EDF upon closure of 6th EDF projects				(318.667)
[ B ]	GFC : Global Financial Commitments	[ B ]	100,00%		20.607.179
[ C ]	IFC : Individual Financial Commitments	[ C ]	100,00%	100,00%	20.607.179
[ D ]	PAYMENTS	[ D ]	100,00%	100,00%	20.607.179
[ E ]	Uncommitted balance	[ A ] - [ B ]	0,00%		0

<b>COUNTRY: COMOROS EDF 7</b>							
<b>SITUATION : 31/12/2007</b>							
<b>Accounting N°</b>	<b>Project title</b>	<b>GFC [ 1 ]</b>	<b>IFC [ 2 ]</b>	<b>% [2] / [1]</b>	<b>Paid [ 3 ]</b>	<b>% [3] / [1]</b>	<b>Action taken/to be taken and when (A-D):RAL Status of projects open beyond end date A: GFC to close, B: IFCs to close,C:IFC with open advances, D: IFC with problems</b>
		<b>20.845.558,99</b>	<b>20.774.463,34</b>	<b>99,66%</b>	<b>20.774.463,34</b>	<b>99,66%</b>	<b>TOTALS</b>
7ACP COM 3	Etudes maïs et plantes vivrières	47.316,84	47.316,84	100%	47.316,84	100%	Closed
7ACP COM 6	Programme pluriannuel de microréalisations	2.512.322,54	2.512.322,54	100%	2.512.322,54	100%	Closed
7ACP COM 7	Remise en état route nationale Mutsamudusima - pomoni	339.567,30	339.567,30	100%	339.567,30	100%	Closed
7ACP COM 8	Accès maritime Mohéli	3.201.639,52	3.201.639,52	100%	3.201.639,52	100%	Closed
7ACP COM 10	Expertise projet dev des cultures vivrières	50.746,07	50.746,07	100%	50.746,07	100%	Closed
7ACP COM 11	Promotion et développement des petites entreprises	305.397,00	234.301,35	77%	234.301,35	77%	A Project to be closed in 1st semester 2008.
7ACP COM 12	Perfectionnement professionnel fonction publique	84.310,25	84.310,25	100%	84.310,25	100%	Closed
7ACP COM 14	Manifestation commerciale 1992	8.458,87	8.458,87	100%	8.458,87	100%	Closed
7ACP COM 17	Développement rural intégré ile Anjouan	177.136,87	177.136,87	100%	177.136,87	100%	Closed
7ACP COM 20	Appui aux filières de rentes	1.573.206,76	1.573.206,76	100%	1.573.206,76	100%	Closed
7ACP COM 21	Developpement des cultures vivrières et appui semencier	4.995.933,31	4.995.933,31	100%	4.995.933,31	100%	Closed
7ACP COM 22	Développement pêche artisanale (aug. Plafond 6 COM 16)	174.125,76	174.125,76	100%	174.125,76	100%	Closed
7ACP COM 25	Appui mise en place Centre National Artisan	278.607,38	278.607,38	100%	278.607,38	100%	Closed
7ACP COM 26	Etude d'identification sur la promotion du secteur privé	51.466,97	51.466,97	100%	51.466,97	100%	Closed
7ACP COM 27	Route Mutsamudu/Sima/Pomoni	5.119.824,53	5.119.824,53	100%	5.119.824,53	100%	Closed
7ACP COM 28	Rehabilitation route musipo	242.729,00	242.729,00	100%	242.729,00	100%	Closed
7ACP COM 29	AT Evaluation des offres projet route Musipo	5.676,00	5.676,00	100%	5.676,00	100%	Closed
7ACP COM 30	AT Organisation des élections présidentielles	64.294,29	64.294,29	100%	64.294,29	100%	Closed
7ACP COM 32	Pre-étude Evacuation et traitement des déchets	6.928,49	6.928,49	100%	6.928,49	100%	Closed
7ACP COM 33	Développement de la pêche artisanale	36.202,99	36.202,99	100%	36.202,99	100%	Closed
7ACP COM 35	Référendum sur la modifiaiton de la constitution-élections légis.	90.883,07	90.883,07	100%	90.883,07	100%	Closed
7ACP COM 37	Unité Technique de Gestion auprès de l'Ordonnateur Nat. FED	1.188.998,71	1.188.998,71	100%	1.188.998,71	100%	Closed

COUNTRY: COMOROS EDF 7							
SITUATION : 31/12/2007							
Accounting N°	Project title	GFC [ 1 ]	IFC [ 2 ]	% [2] / [1]	Paid [ 3 ]	% [3] / [1]	Action taken/to be taken and when (A-D):RAL Status of projects open beyond end date A: GFC to close, B: IFCs to close,C:IFC with open advances, D: IFC with problems

20.845.558,99	20.774.463,34	99,66%	20.774.463,34	99,66%	TOTALS
---------------	---------------	--------	---------------	--------	--------

7ACP COM 38	Etude projet aménagement port de Moroni	88.110,11	88.110,11	100%	88.110,11	100%	Closed
7ACP COM 39	Appui réconciliation nationale et dialogue	46.103,61	46.103,61	100%	46.103,61	100%	Closed
7ACP COM 40	AT auprès de l'Ordonnateur National	47.336,16	47.336,16	100%	47.336,16	100%	Closed
7ACP COM 41	Travaux de préparation du Comité national préparatoire	18.048,49	18.048,49	100%	18.048,49	100%	Closed
7ACP COM 43	Mission d'appui au processus constitutionnel	21.382,00	21.382,00	100%	21.382,00	100%	Closed
7ACP COM 44	Evaluation projet accès maritime Mohéli	41.505,32	41.505,32	100%	41.505,32	100%	Closed
7ACP COM 45	Appui télévision nationale (+ 8 COM 14)	27.300,78	27.300,78	100%	27.300,78	100%	Closed

COUNTRY: COMOROS EDF 7					
SITUATION : 31/12/2007					
			% of NIP	% of GFC	AMOUNT in EUROS
	NET 7th EDF ENVELOPE	[ A ]			20.845.559
[ A ]	Indicative Programme				23.500.000
	Transfer 5th NIP to 7th EDF NIP				602.451
	Transfers to 9th EDF upon closure of 7th EDF projects (inc partial decommitments)				(3.256.891)
[ B ]	GFC : Global Financial Commitments	[ B ]	100,00%		20.845.559
[ C ]	IFC : Individual Financial Commitments	[ C ]	99,66%	99,66%	20.774.463
[ D ]	PAYMENTS	[ D ]	99,66%	99,66%	20.774.463
[ E ]	Uncommitted balance	[ A ] - [ B ]	0,00%		0

COUNTRY: COMOROS EDF 8							
SITUATION : 31/12/2007							
Accounting N°	Project title	GFC [ 1 ]	IFC [ 2 ]	% [2] / [1]	Paid [ 3 ]	% [3] / [1]	Action taken/to be taken and when (A-D):RAL Status of projects open beyond end date A: GFC to close, B: IFCs to close,C:IFC with open advances, D: IFC with problems
		<b>10.677.991,38</b>	<b>10.547.694,35</b>	<b>98,78%</b>	<b>10.491.097,86</b>	<b>98,25%</b>	<b>TOTALS</b>
8ACP COM 4	Accès maritime Mohéli	1.840.553,69	1.840.553,69	100%	1.840.553,69	100%	Closed
8ACP COM 8	Appui au processus électoral aux Comores	1.818.419,72	1.818.419,72	100%	1.818.419,72	100%	Closed
8ACP COM 9	Programme pluriannuel de micro-réalisations	4.191.656,79	4.189.127,86	100%	4.147.786,51	99%	B IFC no 10 (PE 4) is still opened at 31.12.2007. Project will be closed in 1st semester 2008.
8ACP COM 11	Etude sur l'exploitation des matériaux de substitution	67.442,90	67.442,90	100%	67.442,90	100%	Closed
8ACP COM 12	Gestion des déchets solides	820.485,27	820.485,27	100%	820.485,27	100%	Closed
8ACP COM 13	Audit - Projet appui PME	25.161,70	25.161,70	100%	25.161,70	100%	Closed
8ACP COM 14	Appui à la télévision nationale (+ 7 COM 45)	52.207,78	52.207,78	100%	52.207,78	100%	Closed
8ACP COM 15	Mission expert dialogue politique	-	-	-	-	-	Closed
8ACP COM 16	AT suivi contentieux Colas (Route Mutsamudu)	26.578,21	26.578,21	100%	26.578,21	100%	Closed
8ACP COM 17	Accomp. Part. non étatiques dans renforcement capacité acteurs société civile	72.090,68	72.090,68	100%	72.090,68	100%	Closed
8ACP COM 18	Cellule d'appui à l'ON (CA/ON)	1.684.449,00	1.556.680,90	92%	1.541.425,76	92%	C Projet terminé 30.09.07. En cours de clôture.
8ACP COM 19	Recensement général de la population et de l'habitat	78.945,64	78.945,64	100%	78.945,64	100%	Closed

COUNTRY: COMOROS EDF 8					
SITUATION : 31/12/2007					
			% of NIP	% of GFC	AMOUNT in EUROS
	NET 8th EDF ENVELOPE	[ A ]			10.677.992
[ A ]	Indicative Programme				19.250.000
	Transfers to 9th EDF upon closure of 8th EDF projects (inc partial decommitments)				(8.570.836)
[ B ]	GFC : Global Financial Commitments	[ B ]	100,00%		10.677.991
[ C ]	IFC : Individual Financial Commitments	[ C ]	98,78%	98,78%	10.547.694
[ D ]	PAYMENTS	[ D ]	98,25%	98,25%	10.491.098
[ E ]	Uncommitted balance	[ A ] - [ B ]	0,00%		0